



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 MARS 2022

RÉSOLUTION n° 2022 – 09

Affectation du résultat de l'exercice 2021

Sur proposition du Directeur Général relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2021 et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration

Approuve l'affectation en report à nouveau du résultat net de l'exercice 2021 d'un montant de – 131 095 073,54 € (moins cent trente et un millions quatre-vingt-quinze mille soixante-treize euros et cinquante-quatre centimes).

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Yves CAULLET